



DEPARTEMENT DE L'HERAULT
MAIRIE DE BERLOU

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2022

Présents : Christian LIGNON, Claude CARPENA, Claude BENEDETTI, Joselyne CEGLEC, Christelle MOUTIER, Marcel AUTTELET, Mathieu MOLINARI, Marie-Odile DARDE, Pascal LOUBES

Excusés : Coralie CAUMES

Procuration : Mathieu COUDERC donne procuration à Marie-Odile DARDE

La distanciation et les gestes barrières sont respectés.

Mr le Maire ouvre la séance à 17h30 et procède à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

Le secrétariat est assuré par Mathieu MOLINARI

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu
- Vote du compte administratif du budget Principal, du budget Eau et du budget Assainissement
- Délibération portant sur la collecte et la valorisation des certificats d'économie d'énergie dans le cadre du service de conseil en énergie partagé
- Délibération portant sur la publicité des actes de la collectivité
- Délibération sur la nouvelle tarification de la location de la salle des associations (ajout d'une caution en complément de la délibération précédente)
- Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du dernier Conseil municipal.

2. Vote du compte administratif du budget Principal, du budget Eau et du budget Assainissement :

a/ Compte administratif budget principal :

- Fonctionnement
 - Dépense réalisées : 191 304.65€
 - Recettes réalisées : 402 731.87€
 - Excédent de fonctionnement : 211 427.22€
- Investissement
 - Dépenses réalisées : 247 912.81€
 - Recettes réalisées : 227 492.02€
 - Déficit d'investissement : 20 420.79€

b/ Compte administratif budget eau :

- Fonctionnement :
 - dépenses réalisées : 44 207.33€
 - recettes réalisées : 78 173.20€
 - excédent fonctionnement : 33 965.87€
- Investissement :
 - dépenses réalisées : 16 909.58€
 - recettes réalisées : 30 537.09€
 - excédent d'investissement : 47 593.38€

c/ Compte administratif budget assainissement :

- Fonctionnement :
 - dépenses réalisées : 18 703.12€
 - recettes réalisées : 38 708.29€
 - excédent fonctionnement : 20 005.17€
- Investissement :
 - dépenses réalisées : 13 386.55€
 - recettes réalisées : 46 726.42€
 - excédent d'investissement : 53 345.04€

La délibération des trois comptes administratifs est votée à l'unanimité.

3. Délibération portant sur la collecte et la valorisation des certificats d'économie d'énergie dans le cadre du service de conseil en énergie partagé :

Délibération portant sur la convention entre la commune et le Pays Haut-Languedoc et Vignobles dans le cadre du conseil et d'expertise sur la réalisation d'économie d'énergie pour la commune.

Délibération votée à l'unanimité

4. Délibération portant sur la publicité des actes de la collectivité :

Le recours à la voie électronique, que ce soit pour la publication, la transmission ou la conservation des actes est favorisé par l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021. Ainsi, celle-ci met fin à l'obligation d'assurer l'affichage ou la publication sur papier des actes et prévoit une publication électronique uniquement (sauf pour les actes individuels). Toutefois, une dérogation est prévue pour les communes de moins de 3 500 habitants qui autorisent toujours la publication papier. Ce qui sera le cas sur Berlou où nous continuerons l'affichage en mairie.

Délibération votée à l'unanimité

5. Délibération sur la nouvelle tarification de la location de la salle des associations :

Délibération votée à l'unanimité

6. Délibération pour l'acquisition de 9 arbres fournis par le CD34 :

Délibération votée à l'unanimité pour l'acquisition de 5 micocouliers de Provence, 3 tilleuls à petites feuilles et 6 tamaris de France.

7. Questions diverses :

- Travaux du presbytère et de la salle des associations :

Réalisation des devis de fournitures chez Union Matériaux Puisserguier et Point P Saint-Chinian.

Point P : 7886€ HT

Union Matériaux : 4023€ HT

Commande validée chez Union Matériaux.

Les travaux de démolition sont terminés, les aménagements sont en cours.

- Travaux du secrétariat de la Mairie :

Des travaux de rénovation du plafond seront réalisés.

- Prélèvement des Ordures Ménagères :

Devant les incivilités grandissantes, Monsieur le Maire invite la population à respecter scrupuleusement le tri des ordures ménagères et d'éviter tous dépôts sauvages.

Un ramassage trimestriel des encombrants par les employés municipaux est à l'étude.

N'ayant plus de sujets à délibérer, la séance est levée à 19h10.

Rédigé par le secrétaire de séance : Mathieu MOLINARI